



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L 2121-10 du CGCT)

Le Conseil Municipal de la commune de MENILLES se réunira en session extraordinaire le :

Le vendredi 10 juillet 2020 à 18 heures 00

En Mairie de Ménilles

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Election sénatoriale – désignation des grands électeurs.

A Ménilles, le 06 juillet 2020
Le Maire,
Didier COURTAT.

